



**Nous contacter :**

Mairie de Fressines  
29 route de Mougou  
79 370 Fressines  
Tél: 05 49 73 98 73  
Fax: 05 49 73 98 74  
mairie-fressines@wanadoo.fr  
La mairie est ouverte tous les  
après-midis de 13h30 à 17h30  
du lundi au vendredi.

**Edito**

Le 19 septembre dernier, nous avons mis en place les aménagements de sécurité provisoires sur la D5. Nous avons pu observer une réelle efficacité du dispositif obligeant les automobilistes à ralentir, répondant ainsi à l'un des objectifs recherchés. Dans quelques jours nous allons transférer ces équipements sur la D7, sur laquelle la période d'observation sera plus longue compte tenu du manque d'éléments pour l'équiper dans sa totalité. Nous restons à l'écoute des usagers pour collecter les remarques et veillerons, nous aussi, à l'efficacité des aménagements. Pour répondre à la nécessité d'ouverture de la 9<sup>ème</sup> classe prévue en septembre 2015, les élus se sont réunis en séance de conseil municipal les 7, 14 et 21 octobre dernier pour valider différents

éléments de l'avant projet définitif du futur restaurant scolaire et de la salle de motricité, un ensemble d'une surface de plancher de 377 m<sup>2</sup> pour un meilleur accueil des enfants et aussi des conditions de travail du personnel. A ce stade de l'étude, son coût est estimé à 683 100 euros HT et les élus m'ont autorisé à faire les demandes de subventions auprès de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de la région pour le Fond Régional d'Investissement Local et pour une aide sur les panneaux photovoltaïques. Le département va aussi être sollicité sur son programme CAP 79. Nous demanderons également auprès de notre député et à l'un de nos nouveaux sénateurs une aide sur les enveloppes parlementaires.

Le permis de construire va être déposé dans les prochains jours et le lancement de la consultation des entreprises aura lieu le 14 novembre prochain. Le calendrier initial étant respecté, nous envisageons un démarrage des travaux pour le 19 janvier 2015. Dans une conjoncture économique et sociale peu propice aux investissements et dans l'attente de jours meilleurs, bon nombre de collectivités ont gelé leurs projets. Vos élus sont dans l'obligation de répondre aux exigences d'accueil des enfants dans notre école qui doit rester, à nos yeux, une compétence communale, c'est ce que nous défendons dans les débats de la réforme des collectivités territoriales. Bonne lecture de votre Fressines infos.

**Sommaire :**

Edito

Les décisions du conseil municipal

- Les décisions diverses
- Aménagement sur la D5, faites-nous parvenir vos observations
- Les travaux divers
- Les réunions du conseil municipal pour la fin de l'année

À savoir

- Cérémonie du 11 novembre
- Vœux à la population et repas des aînés à noter sur votre agenda
- Rappel : inscriptions sur les listes électorales
- Animations de Noël à la bibliothèque
- Modification de la tournée de la factrice
- Téléthon 2014
- Demande d'autorisation de voirie
- Collecte des ordures ménagères et tri sélectif
- Destruction des nids de frelons asiatiques : c'est le moment
- Ariane : un nouveau service pour les voyageurs à l'étranger

La vie associative

- L'ACAF
- École de musique : comédie musicale
- Association de parents d'élèves
- Les « Fressi nous » seront au Téléthon
- ACCA de Fressines et tir à l'arc

**Les décisions du Conseil Municipal**

**Les décisions diverses**

Au cours des précédentes réunions du conseil municipal, les décisions suivantes ont été prises :  
**Recrutement d'un nouvel agent :** suite au départ d'un agent qui n'a pas souhaité renouveler son contrat, Madame Brigitte Boutin-Dupuis a été recrutée pour travailler à l'école en contrat aidé (CUI) à raison de 22 heures par semaine.  
**Subvention :** afin de pouvoir renouveler le matériel nécessaire aux tests psychologiques dispensés aux élèves du primaire en difficulté sur le canton par le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés), qui est sous le contrôle de l'éducation nationale, une subvention de 320 € (40 € par classe) a été

octroyée. À noter que toutes les communes ont participé.  
**Reproduction du plan de la commune :** à partir de la maquette numérisée du SIGIL, la commune a reproduit une cinquantaine de plans de la commune d'un format 60x80 cm pour un tarif de 126 € TTC. Ces plans sont disponibles à la mairie au tarif de 3 € pièce.  
**Téléthon :** le conseil municipal a attribué une aide à l'organisation du Téléthon de 100 €.  
**Frais de scolarité d'un enfant en classe CLIS :** le conseil a accepté (en réalité c'est une obligation) de verser une somme de 625.09 € à la ville de Niort pour les frais de scolarité d'un enfant de Fressines scolarisé en classe d'intégration scolaire (CLIS) sur l'année scolaire

**Aménagement sur la D5, faites-nous parvenir vos observations**

Depuis la mi-septembre un aménagement visant à réduire la vitesse a été mis en place, de manière provisoire, dans la traversée de la Chesnaye. Cet aménagement va encore y rester quelques jours avant d'être déplacé pour une phase expérimentale sur Bougouin. Cette période d'observation a permis au service

de l'Etat et aux élus des trois communes concernées de se faire une première idée sur ce que pourrait être l'aménagement définitif. Au préalable, et pour compléter le dossier, vous pouvez faire part de vos propres observations, positives ou négatives. Les remarques sont à adresser par écrit à la mairie de Fressines, elles doivent être signées.

## Les décisions du conseil municipal

### Les travaux divers

Au cours des dernières semaines les employés communaux ont réalisé les travaux suivants :

**Voirie.** Le dernier passage d'élagage des chemins avant l'hiver vient de se terminer.

**Bâtiments.** Les façades de la salle des fêtes, du local technique et du monument aux morts ont subi un traitement anti-mousse.

**Église.** Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été aménagée à l'entrée de l'église. A noter que la fixation de la cloche de l'église a été consolidée mais l'ensemble du système devra être revu dans les prochaines semaines.

**Signalisations** : plusieurs signalisations

routières ont été mises en place : à Bougouin au clos du Château (un stop), à la Chesnaye, rue des Rompis (céder le passage, un stop et matérialisation au sol de l'arrêt de bus).

**Patrimoine.** Le petit bâtiment qui sert d'abri bus situé sur la place de la Bascule a été retoileté et repeint. Un mur situé entre le village antenne du SIVOM et la propriété voisine est tombé. Il va être refait. Les matériaux seront financés par le SIVOM et la main d'œuvre fournie par le SIVOM et la commune.

**À l'école.** Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les agents ont reprofilé et rechargé en matériaux le sol de la partie haute de la cour du haut.

### Les réunions du conseil municipal pour la fin de l'année

Afin de caler les réunions du conseil municipal avec l'évolution du projet de construction à l'école, le calendrier des réunions pour la fin de l'année 2014 est le suivant : les mardis 12 novembre et 2 décembre et le

vendredi 19 décembre. Les réunions ont lieu à la mairie, salle du conseil, à 20 h 30.

Toute personne peut y assister, les séances sont publiques.

*Les réunions auront lieu les mardis 12 novembre et 2 décembre et le vendredi 19 décembre*

## A savoir

### Cérémonie du 11 novembre

Commémoration du 11 novembre 1918. Le déroulement de la cérémonie sera le suivant : rassemblement place de la Bascule à 11 h et défilé jusqu'au monument aux morts. Allocution, appel des morts, dépôt de gerbes,

sonnerie aux morts, minute de silence, hymne national. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, servi à la cantine de l'école. Les enfants de l'école et l'ensemble de la population sont invités à y

### Vœux à la population et repas des aînés à noter sur votre agenda

Le conseil municipal a arrêté la date du vendredi 9 janvier 2015 à 18 h 30 pour la présentation des vœux. Le repas communal des aînés aura lieu le samedi 24 janvier 2015 à

partir de midi à la salle des fêtes. Toutes les personnes de plus de 65 ans seront personnellement invitées par courrier. Elles peuvent dès maintenant réserver cette date sur

### Rappel : inscriptions sur les listes électorales

2015 sera une année d'élections, élections départementales les 22 et 29 mars, suivie des élections régionales à la fin de l'année. Mais pour voter, il faut être inscrit. Les personnes non inscrites et les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire jusqu'au **31 décembre 2014**. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et se présenter à la mairie. Les jeunes

qui ont atteint l'âge de 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28 février 2015, doivent se renseigner en mairie pour savoir s'ils sont bien inscrits d'office. De même les personnes qui veulent faire corriger leur carte d'électeur (ajouter le nom d'épouse par exemple, ou modifier l'adresse...) doivent faire une demande par écrit en mairie, avant le 31 décembre 2014.

### Animation de Noël à la bibliothèque

Comme chaque fin d'année, la bibliothèque organisera son animation de Noël, le mercredi 17 décembre 2014, cette année l'animation se déroulera en deux temps :

- à 16h pour les petits jusqu'à 6 ans, « raconte tapis ».
- à 16h45 pour les autres, avec lectures d'histoires. Chaque enfant devra apporter une lampe de poche. Cette animation sera faite par Nathalie Pujault de la communauté de communes.

**Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Le prêt de livres est GRATUIT et si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez contacter la bibliothèque aux heures d'ouverture afin de vous faire parvenir les livres par le biais du service communal de proximité.**

**Les bénévoles aimeraient plus de fréquentation, nous achetons régulièrement des livres récents et le bibliobus passe**

### Modification de la tournée de la factrice

Dans le cadre d'une réorganisation des services de la poste, le sens de la tournée de la factrice, Fabienne Thauay va être modifié. À partir du 17 novembre, les habitants de Bougouin (à partir de Rochetan) seront desservis

une heure plus tôt. En conséquence, les riverains de la Rémondrière, la Billaudière, la route de Vaumoreau, la rue du lavoir et une partie du Bourg seront desservis une heure plus tard.

*Les personnes non inscrites et les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire jusqu'au 31 décembre 2014.*

## A savoir

### Téléthon 2014

La journée Téléthon sur la commune aura lieu le samedi 6 décembre 2014. Le comité d'organisation s'est déjà réuni à deux reprises pour arrêter le programme. Les festivités débuteront à 14h30 avec une randonnée pédestre et éventuellement une sortie VTT/VTC, un circuit relais dans le bourg, un concours de palets, jeu de Mölkky, animations pour les enfants... Le soir sera consacré à un loto à 20h30 (ouverture des portes à 19h30). Vous pouvez encore offrir des lots qui seront mis en jeu.

### Demande d'autorisation de voirie

Pour tous travaux, qui empiètent ou encombrant la voirie (ravalement de façade, réfection de murs...), il est obligatoire de faire une demande d'autorisation de voirie en mairie. Cette demande, après étude, permettra éventuellement de proposer une déviation ou encore à la commune de participer à la signalisation pour

### Collecte des ordures ménagères et tri sélectif

Les ripeurs, qui passent le vendredi matin pour la collecte des ordures ménagères, ont signalé une recrudescence de dépôts qui n'ont rien à faire dans les ordures ménagères, présence de verre, de carton et depuis quelques semaines de déchets verts. Sachez que ces dépôts ne seront pas ramassés mais laissés sur place. Ce sont les consignes qui ont été données aux agents chargés de la collecte. Pour permettre le tri sélectif, les PAV (Points d'Apport Volontaire) sont au nombre de 5 sur la commune : à Bougouin, à Moulay, à la Rémondrière, rue du Grelet et à la salle des fêtes. Les agents communaux veillent à la propreté des lieux (au moins un passage par semaine) mais certaines personnes, peu scrupuleuses, y déposent tout et n'importe quoi.

### Destructions des nids de frelons asiatiques : c'est le moment

C'est avec l'arrivée de l'automne et la chute des feuilles des arbres que les nids de frelons asiatiques apparaissent, c'est aussi le moment de les détruire pour éviter une prolifération pour l'année suivante. La commune a mis en place depuis plusieurs années en lien avec les chasseurs une procédure de destruction.

**Rappel des règles :** pour les nids à moyenne et grande hauteur le tir au fusil est organisé sous la responsabilité de la commune. Lors de chaque destruction au fusil, le matin très tôt ou le soir très tard, quand le maximum de frelons est dans le nid, le groupe opérationnel comporte au moins

quatre chasseurs titulaires d'une carte de chasse valide, d'un apiculteur et d'un représentant municipal. Pour chaque intervention, un arrêté du maire précise les conditions et les voisins sont prévenus de l'intervention.

Une somme de 15 € est facturée aux personnes (propriétaire ou locataire) qui demandent l'aide de la commune pour la destruction d'un nid. Cette somme vise à couvrir les frais de cartouches et de bombes insecticides utilisées lors de l'intervention. Les demandes d'intervention sont à faire en mairie aussitôt le nid découvert.

une meilleure sécurité et améliorer les conditions de travail sur site. Les demandes sont à faire au minimum dix jours avant les travaux pour des routes communales et au moins quinze jours à l'avance pour obtenir l'avis du Conseil Général sur une route départementale.

Contact et renseignements à la mairie.

C'est particulièrement le cas sur le point de Moulay. Ces lieux ne sont pas des déchetteries. Les dépôts de toute nature sont interdits aux abords des PAV conformément à l'arrêté municipal qui y est affiché. Rappel des règles : pour le **bac vert**, ne déposer que du verre, sans bouchons ni capsules. Les ampoules électriques et la vaisselle cassée ne sont pas recyclées. Dans le **bac bleu**, que du papier, enlever les films plastique, pas de papier gras. Le **bac jaune** n'accepte pas les catégories d'emballage autres que celles qui y sont dessinées. Les débarrasser de tout contenu. Par exemple, les pots de yaourts ne sont pas recyclables. En cas de doute, les mettre plutôt dans votre poubelle. Si certains bacs sont pleins, merci de le signaler

67

C'est le nombre de poilus de Fressines qui ont participé à la grande guerre de 1914-1918. Alors que nous honorons le centenaire de cette guerre, c'est effectivement 67 enfants de la commune, d'une tranche d'âge de 18 à 40 ans qui ont participé à ce conflit mondial. 21 d'entre eux sont morts aux combats. M. AUGER Pascal, historien du Mellois a fait tout un travail de recherche sur nos poilus. Il a remis un document en mairie, consultable à la bibliothèque. Ce document liste les poilus de Fressines, leurs parcours, leurs combats au cours de ces quatre années terribles. Les documents sont aussi consultables sur le site internet : [combattantsdumellois.fr](http://combattantsdumellois.fr)

### ARIANE : un nouveau service pour les voyageurs à l'étranger

Vous partez en voyage à l'étranger ? Pensez à vous enregistrer sur le service Ariane du ministère des affaires étrangères et du développement international. Ce service gratuit, vous permet de recevoir des conseils de sécurité et d'être informés des risques éventuels dans votre pays de destination. Ariane, comment ça marche ? Vous créez un compte utilisateur sur le site « [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr) ». Avant chaque voyage, vous vous enregistrez en précisant vos

lieux de passage, votre numéro de téléphone portable, le nom de vos accompagnants... Au cours de votre voyage et si la situation du pays le justifie, vous recevrez des recommandations de sécurité par SMS ou par e-mail. Vous serez contactés en cas de risque ou de crise dans le pays de destination et rapatriés le cas échéant. La personne « contact » désignée sur votre compte pourra également être prévenue le cas échéant.

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

**À louer :** le SIVOM Jean Migault, propriétaire du village antenne de la Thibauderie, nous informe qu'un logement de type « T2 » sera disponible au 15 novembre. Ce logement pour personne en perte d'autonomie, à mobilité réduite ou simplement personne isolée est à louer 498 € par mois, hors charges. Pour plus de précisions, contacter directement le SIVOM au 05.49.05.88.69.

## La vie associative

### Association des Commerçants et Artisans Fressinois

**M**arché du Beaujolais le jeudi 20 novembre 2014. Nous vous invitons au marché du Beaujolais qui aura lieu le jeudi 20 novembre à la salle des fêtes de 17h30 à 22h30. Venez déguster le nouveau millésime ! Les vigneron ont mis tout leur savoir faire dans les différentes régions de France. Nous vous proposons de venir découvrir, en primeur, le fruité du cépage gamay de ces vins nouveaux du Beaujolais dans un cadre festif et convivial.

Vous pourrez juste faire quelques achats gourmands, prendre l'apéritif avec des amis ou dîner sur place en famille, avec les produits de nos terroirs et de nos artisans. Pains, saucissons, charcuteries, fromages, miel, boissons, conserves, etc... seront au rendez-vous, fabriqués par vos producteurs locaux. Une tombola sera organisée par l'association pour vous faire gagner de nombreux lots. Tickets en vente dans nos commerces fressinois. Entrée libre, venez nombreux !

**Marché de Noël le dimanche 14 décembre 2014.** Cette année le marché de Noël aura lieu le 14 décembre de 10h à 19h à la salle des fêtes de Fressines.

### École de musique, comédie musicale

**N**otre assemblée générale a eu lieu le vendredi 29 août 2014, le bilan de l'année 2013-2014 en ressort positif, avec un total de 108 élèves en cours individuels ou en groupe pour l'éveil musical et les chorales enfants et adultes.

L'année 2014-2015 a débuté le 15 septembre avec la reprise des cours et les mêmes professeurs (Charlène BIGOT en éveil musical, chorale enfants, chant et piano, Isabelle GABOREAU en piano, Laurent HERNANDEZ en guitare et basse, Benoit NEILZ et Bruno BOTELLA en batterie). Pour cette année 2014-2015 le nombre d'élèves est en nette diminution, avec 70 inscrits. Nous avons dû malheureusement arrêter notre chorale adultes « Au cœur de Mayolle » par manque de participants.

Le bureau voit l'arrivée de deux nouvelles personnes. Il se compose ainsi :

Président : Samuel PELTIER 06.02.62.15.32, Vice-présidente : Catherine RAMBAUD 06.50.78.05.16, secrétaire : Laëtitia PELTIER et Karine LEDREO, Secrétaire adjointe, Trésorière : Marie Claude GIRAUD, Trésorière adjointe : Nathalie GELIN.

+ les nombreux bénévoles pour les diverses manifestations organisées.

#### Date importante à retenir :

Le 15 novembre, l'école propose un spectacle dans la salle des fêtes à partir de 20H30. 7 adolescents travaillent depuis 1 an pour vous proposer la reprise de la comédie musicale « je m'voyais déjà »

Chansons de Charles AZNAVOUR, sous la direction de Charlène BIGOT et Mathieu GINGUAY.

Espérant vous voir nombreux à cette soirée.

### Les Fressi-nous seront au Téléthon

**C**omme vous le savez le samedi 6 décembre est une journée en faveur du Téléthon.

En cette occasion les assistantes maternelles se mobilisent afin de mettre en place, à la salle des fêtes, un atelier où plusieurs activités vous seront proposées de 14h à 17h. Au programme : fabrication d'un sapin de Noël à décorer, pêche à la ligne, jeu de Mollky, tombola (donne moi un joli prénom et je repartirais peut être avec toi). Tous les bénéfices de cette journée seront intégralement reversés au profit du Téléthon.

Pour tous renseignements : Mme Sirol Dominique tél 05.49.05.85.07 ou 06.13.04.67.24 Venez nombreux

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles chez les commerçants fressinois et également sur le site de l'ACAF ([www.acaf79.com](http://www.acaf79.com)). Places limitées pour les exposants. Une tombola est organisée avec de nombreux lots à gagner. Les tickets seront en vente dans nos commerces fressinois. Venez à la rencontre d'artisans-commerçants-créateurs, afin de découvrir des produits locaux de qualité pour vos idées cadeaux !!!

Animations pour les enfants : concours de dessins, visite du père Noël... Buvette et restauration sur place, venez nombreux et en famille !

**Flash ACAF** Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie de notre gazette. Cette gazette sortira tous les trimestres sous le nom « Flash Acaf » et aura pour but : l'information, la présentation, les promotions et la publicité de vos acteurs économiques, adhérents de notre association.

Première parution prévue début décembre 2014.

#### Le bureau de l'association :

**Présidente** : Karine Bertrand « Boulangerie des Lys ». **Trésorier** : Mamy Randriant « Fumeco ». **Secrétaire** : Stéphane Métails « Bistrot de la Butte ». **Secrétaire**

### Association des parents d'élèves

**S**uite à l'AG du 16 septembre, le nouveau bureau est composé de : Présidente : Louise Gautier, Vice Président : Charles Goussas, Secrétaire : Géraldine Charruyer, Secrétaire adjoint : Bertrand Gaulué, Trésorière : Julie Dieumegard et trésorier adjoint : Jérôme Portejoie.

Lors de la dernière manifestation « Après-midi Médiévale », nous tenons à vous remercier de votre présence ainsi que de l'investissement et de la présence de l'association « Les Tard-venus » sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu.

Noël approche à grands pas ! N'hésitez pas à commander votre sapin par le biais de l'APE ! Nous reconduisons l'opération « vente de sapins » avec l'aimable participation de l'association des commerçants et artisans de Fressines chez qui vous pourrez retrouver les bons de commande. 1 € par sapin vendu sera reversé au Téléthon. La livraison se fera lors de la « Bourse aux jouets » qui aura lieu le **dimanche 7 décembre** à la salle de fêtes.

Vous retrouverez à nouveau la benne de ramassage de papiers. En attendant nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année !  
Contact : ape.fressines@gmail.com

### ACCA de Fressines et tir à l'arc

**P**our la deuxième année consécutive, l'ACCA de Fressines a organisé, le 18 octobre, une journée chasse à l'arc.

Douze archers ont participé à cette journée sous la houlette de Vincent Popinot, notre garde chasse particulier qui, par ailleurs, fait partie lui aussi des chasseurs à l'arc du Poitou-Charente.

Gibier du jour : le chevreuil. Très bonne réussite cette année car un animal a été prélevé, très beau tir et beaucoup de chevreuils ont été vus.

Journée très appréciée de tous, qui s'est terminée autour d'un déjeuner, beaucoup d'échanges et de convivialité pendant ce moment.

Après ce petit repas, les archers ont pu s'entraîner sur des cibles.

Nos prochaines manifestations en 2015 : soirée choucroute le 7 février 2015, vide grenier le 10 mai 2015, journée pêche à la truite le 14 juin 2015 et moules frites le 30 août 2015.

Notre assemblée générale est fixée au 19 juin 2015.